



Besoin :

- Avoir plus de temps pour l'agnelage
- Identification des brebis pour l'agnelage
- Observation des changements de comportement

Objectifs :

- Surveillance des chaleurs, des mises-bas et des troubles sanitaires
- Infractions et surveillance générale de l'exploitation
- Surveillance d'emplacements stratégiques du bâtiment
- Surveillance des systèmes automatisés

Description :

La visualisation se fait en temps réel et peut se faire sur un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone

Une détection de mouvement et un enregistrement à la demande est possible sur certains modèles, et il est possible d'avoir une vision nocturne infrarouge et une bande sonore.

La zone de couverture peut être supérieure à 50 m² selon le model.

Les caméras sont résistantes à l'environnement agricole, elles sont étanches à l'eau et à la poussière.

Mise en place :

Les caméras sont mieux adaptées aux petits lots en raison de leur portée. Il est important de jauger la portée en fonction de la taille du lot, la hauteur du bâtiment, la luminosité pour une meilleure visibilité.

- Équipement : connexion internet et smartphone ou ordinateur portable pour le visionnage
- Stockage : pas d'humidité dans l'étable pour éviter la formation de condensation.

Bénéfices attendus :

- Sécurité : sécurité du bâtiment et des animaux, moins d'accidents ou d'infractions dans le bâtiment
- Confort : réduction de la pénibilité du travail et moins de stress pour l'éleveur
- Gain de temps : limite les aller-retours, visualisation et enregistrement à distance

Pays :



France

Système de production (Lait et/ou viande et brebis et/ou chèvre) :

Type d'animal (brebis, chèvre, renouvellement, agneau, chevreau) :

Tous

Autre source d'information :

https://idele.fr?eID=c_mis_download&eID=workspace://SpacesStore/b224f581-d145-4504-b364-cafb87b995a08



Prérequis et/ou limite :

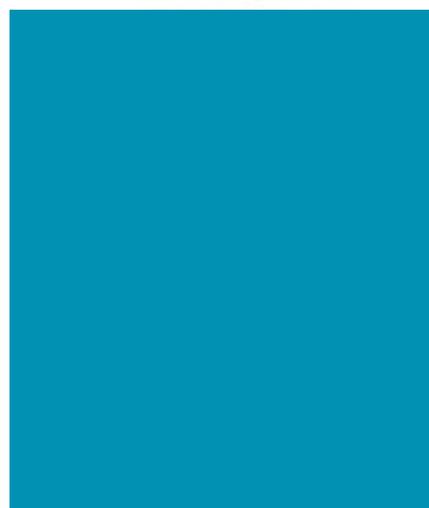
- Dépend de la configuration du bâtiment et de sa hauteur
- Réseau de communication nécessaire
- Qualité de l'image, zoom en fonction de l'objectif
- Pas de vision de nuit si pas de caméra infrarouge

Coûts et prérequis :

- Coût mise en place : 1 000 € - 2 500 €
- Abonnement requis : Oui / Non depend de l'usage et de la caméra
- Facilité d'utilisation : 1 (Complicqué) – 10 (Simple)



- Bon raport qualité prix (pour l'exploitation équipée) : Peut-être
- Recommanderiez-vous cet outil/technologie sur un autre type d'exploitation ? Oui



Cette technologie fonctionne pour moi car je peux vérifier si tous les animaux vont bien dans les bâtiments. Cela limite également mon temps de déplacement en début ou en fin d'agnelage, car je peux vérifier s'il y a un problème ou un agnelage imminent.

ELEVEUR FRANÇAIS



Il faudrait 6 à 11 ans pour atteindre 12% à 98% d'adoption en Hongrie, Irlande, Italy et Norvège.



www.smartplatform.network

